

Neuchâtel, le 30 avril 2025

Réservez votre 23 mai prochain et faites appel à votre sens de l'organisation, la Fête des voisin-e-s est de retour !

La Fête des voisin-e-s, c'est le vendredi 23 mai ! Après une suite de beaux succès en termes de fréquentation les trois dernières années, la Ville de Neuchâtel incite à nouveau sa population à partager un apéritif ou un bon repas entre voisines et voisins. Les 80 premières fêtes inscrites recevront de quoi garnir la table. Spécificité pour cette année : en clin d'œil aux 50 ans du jumelage de notre Ville avec celle de Besançon, des produits bisontins seront intégrés aux côtés de spécialités neuchâtelaises dans les paniers garnis offerts aux plus rapides.

Pour préparer sa fête, il faut tout d'abord noter la date du vendredi 23 mai et se rendre sur www.neuchatelville.ch/fetedesvoisins. En remplissant le formulaire sur cette page, les organisatrices et organisateurs pourront recevoir des renseignements utiles ainsi que des cartons d'invitation à glisser dans les boîtes aux lettres et des affiches à plaquer en bas des immeubles ou dans le quartier. Dépêchez-vous : un panier gourmand sera offert aux 80 premières fêtes inscrites, avec des sirops, du vin, du saucisson sec, des flûtes, des biscuits et des buchettes au Comté. De quoi entamer un joli apéritif ! Lancez-vous : le délai d'inscription court jusqu'au 18 mai et il est aussi toujours possible de s'inscrire en appelant le 032 717 73 80.

Pour qui voudrait organiser un événement de plus grande envergure, ou manquerait de mobilier, il est possible d'obtenir gratuitement des tables et des bancs auprès de la voirie en commandant [en ligne](#) (dans la limite des stocks disponibles). Attention, si une utilisation du domaine public est prévue, il faudra faire une demande d'autorisation auprès du Service de la protection et de la sécurité (sps-domainepublic@ne.ch). Enfin, pour que votre fête soit responsable et durable, proposez à chacun-e d'apporter sa propre vaisselle ou prévoyez une alternative réutilisable.

Des stands d'information se tiendront le vendredi 2 mai à Peseux au marché, le samedi 3 mai à la rue de l'Hôpital au centre-ville ainsi qu'à Peseux devant Cap2000, et le samedi 10 mai à Corcelles-Cormondrèche à l'occasion du marché artisanal et des Caves ouvertes. Pour Valangin, il est possible d'obtenir des renseignements auprès du guichet d'accueil.

« Cet événement populaire permet aux habitant-e-s de tisser des liens avec de nouvelles personnes, d'entretenir des bonnes relations dans les quartiers et de favoriser

la cohésion sociale», a souligné Julie Courcier Delafontaine, conseillère communale en charge de l'intégration et de la cohésion sociale.

Envoyez vos plus belles photos !

Après avoir lancé les invitations, réparti les tâches et convoqué le beau temps, il ne reste plus qu'à penser à faire de belles photos pour immortaliser votre Fête des voisin-e-s. Envoyez-les à communication.neuchatel@ne.ch d'ici au dimanche 25 mai minuit : les photos les plus sympas et originales de la soirée seront publiées sur le site de la Ville. Un tirage au sort permettra de gagner notamment une journée découverte à Besançon prévue dans le cadre des 50 ans du jumelage entre Neuchâtel et Besançon le 18 octobre 2025.

La Fête des voisin-e-s à Neuchâtel bénéficie de la collaboration du Parlement des Jeunes, des Caves de la Ville, de Neuchâtel Vins et Terroir, des Caves du Prieuré, de Sandoz Vins et de la Ville de Besançon. Le dispositif proposé est réservé aux habitant-e-s de la Ville de Neuchâtel.

Informations et inscriptions : www.neuchatelville.ch/fetedesvoisins

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

